

08 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 8 juillet 2005

Plan d'action national consacré aux enfants

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de Plan d'action national consacré aux enfants.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de Plan d'action national consacré aux enfants.

Quelques précisions ayant été apportées par différents départements, le Plan d'action national consacré aux enfants (*) a été à nouveau soumis au Conseil des Ministres. Pour rappel, le projet de plan traite de sujets multiples tels que le projet de création d'une Commission nationale pour les droits de l'enfant, les soins de santé, les mineurs étrangers non accompagnés, la lutte contre la traite des êtres humains, la lutte contre le tabagisme, l'éducation, etc...Après adoption par toutes les entités (Fédéral, Communautés et Régions), le plan d'action sera communiqué aux Affaires étrangères en vue de sa transmission au Secrétaire général des Nations-unies. (*) adopté par le Conseil des Ministres du 24 juin 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>